

obe^a



DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025

www.obe.fr

Prévenir et gérer les risques professionnels

OBJECTIFS

- Identifier les différents risques de santé au travail
- Mettre en œuvre l'évaluation des risques

PUBLIC

Directions, membres CHSCT, médecins du travail, cellule risque professionnel ou cellule prévention, personnels encadrants, responsables qualité

PROGRAMME

1- Les caractéristiques des risques professionnels

- Définition des risques professionnels :
 - Les risques communs aux entreprises: Risques psycho-sociaux, Risques biologiques, Risques chimiques, Risques liés aux phénomènes physiques/liés à l'activité physique (TMS), Risques liés aux déplacements, Risques liés aux équipements de travail
 - Les risques spécifiques aux établissements de santé
 - Un risque particulier : les risques psycho-sociaux
- Faire le point sur la réglementation :
 - Les réglementations en matière d'hygiène, de santé et de sécurité
- Les acteurs d'une politique de santé au travail :
 - Les acteurs professionnels : le médecin du travail, le CHSCT, cellule de prévention ou cellule de risques professionnels, les agents, les encadrants, la direction, les groupes projet santé

2- Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Choisir le périmètre de l'étude
- Préparer l'analyse en amont : recueil des données clés
- Organiser les groupes de travail et l'analyse/observations sur le terrain
- Identifier les différents dangers et les risques
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité et de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger

3- Le cas particulier des risques psycho-sociaux et autres risques : explosion, incendie, atmosphère confinée, foudre...

- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants
- Réaliser une cartographie de synthèse
- Classement des risques
- Proportion de salariés exposés à la pénibilité

TOUTES LES SESSIONS